

Compte rendu du conseil d'école jeudi 20 octobre 2022

Présents:

- Les déléguées des parents d'élèves : Mme Bernard, Mme Duchène, Mme Jeannot , Mme Marie Donneger et Mme Wachter.
- Les représentants des communes: M.Boissière (Châtel-Censoir), Mme Levallois (Asnières/Bois), Mme Jeangérard (Merry/Yonne) et Mme Dufresne (Brosses)
- L'équipe enseignante: M. et Mme Berthelot et Mme Martin .
- M. Raffaelli , responsable du service périscolaire.

Excusés:

- Mme. Ciré Inspectrice de l'Education Nationale, M. Maguet (Châtel-Censoir), M. Roux (Asnières/Bois), M. Marc et Mme Lanblot (Brosses), Mme Nicolaï, le RASED, Mme Cadiou (DDEN), Mme Berthiaux (Atsem) et Mme Beaufumé (déléguée des parents), Mme Rigo (conseillère numérique).

Ouverture de séance. Présentation et rôle du conseil d'école.

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 23 juin 2022 : Approbation du CR à l'unanimité.

Élections des délégués des parents d'élèves : Résultats des élections (72 % de participation) et présentation des nouveaux titulaires et suppléants.

Les déléguées nouvellement élues, informent le conseil qu'une Association indépendante de parents d'élèves , appelée « **Mes parents s'animent !** », a été créée afin d'animer la vie de l'école et organiser des actions au profit des élèves et de la coopérative scolaire. Une réunion sera organisée la semaine de la rentrée pour une présentation collective. L'ensemble du conseil se félicite de cette initiative au service de l'école et de nos élèves.

Tableau de bord 2022 :

Présentation des horaires et des personnels de l'école : enseignants, AESH, ATSEM, agent d'entretien et agents du service périscolaire.

Effectifs et organisation pédagogique :

PS-MS-GS (M.Berthelot + Mme Nicolaï) : 2 + 6 + 7 (15) / CP – CE1 (Mme Berthelot) : 9 + 5 (14)

CE2 – CM1 – CM2 (Mme Martin) : 7 + 8 + 4 (19)

soit **un total de 48 élèves. (+1 par rapport aux prévisions de juin 2022).**

Trois élèves bénéficient d'une dérogation de secteur scolaire et 27 élèves sont domiciliés hors Châtel-Censoir (Brosses 9 ; Merry/Yonne 6 ; Asnières/Bois 3 ; Crain 2 et Mailly/Château 1).

Suite à l'enquête réalisée en octobre auprès des mairies, **les prévisions pour la rentrée 2023 sont de 50 élèves (+2).**

Le directeur de l'école souligne que les effectifs devraient remonter pour les rentrées 2023 et 2024 avec moins d'élèves sortants et plus d'entrées en PS. Il explique que l'équipe pédagogique, les communes du secteur et les parents d'élèves doivent rester mobilisés et investis. L'école peut s'appuyer sur de nombreux atouts (évaluation nationale positive, nouveau projet d'école, Label E3D, dispositif « 30 mn d'activités physique par jour », Espace Numérique de Travail, projets de classe, intervenants extérieurs, mise en place de nombreuses actions pédagogiques, services périscolaires de qualité ...).

Présentation du **RASED**, des **APC** et des dispositifs d'aide aux élèves en difficulté. Les enseignants regrettent l'absence de psychologue scolaire sur la circonscription.

M. Raffaelli présente l'organisation et les projets du **service périscolaire**. L'accueil périscolaire, facultatif et gratuit, est organisé de 15h30 à 16h30 pour tous les élèves. Les services de garderie du matin et du soir sont bien fréquentés. Un temps d'accueil pour le mercredi après-midi, avec cantine scolaire, a été mis en place par la CCAVM. Les horaires des transports scolaires et l'organisation de la restauration scolaire restent identiques.

Dans le cadre de l'accompagnement des nombreux élèves en difficulté ou à besoins particuliers, des réunions de concertation entre les différents acteurs de la communauté éducative seront programmées régulièrement au cours de l'année. Un calendrier prévisionnel des actions éducatives sera proposé au début de chaque période.

Les enseignants et le service périscolaire rappellent l'importance du dialogue avec les familles et avec les différents partenaires de l'école.

PPMS et sécurité

M. Berthelot présente le Plan Particulier de Mise en Sécurité ainsi que le calendrier des différents exercices d'alerte. Quelques aménagements restent à réaliser notamment sur les lieux de confinement.

Le conseil approuve et vote le PPMS à l'unanimité. Les mesures de sécurité mise en place dans le cadre du plan Vigipirate sont reconduites depuis la rentrée.

Règlement intérieur de l'école

M. Berthelot présente une proposition de nouveau règlement scolaire. De nouveaux articles faisant référence à l'engagement de l'école en termes d'éducation au numérique et au développement durable ont été ajoutés.

Le conseil approuve et vote à l'unanimité le nouveau règlement intérieur de l'école.

Ce règlement sera distribué aux familles et, dans la mesure du possible, signé par les élèves et leurs parents.

Vie scolaire, actions éducatives et projet d'école:

Présentation du projet d'école 2022/2025.

Axe 1 : Améliorer la compréhension de la lecture orale et enseigner les mathématiques de manière dynamique.

Axe 2 : Développer les compétences que sont la concentration, la gestion des émotions et l'autonomie.

Axe 3 : Développer l'éducation au numérique et au développement durable.

DISPOSITIFS NATIONAUX :

Labellisation E3D de l'école primaire en cours (label environnemental de développement durable).

Inscription au dispositif **30 mn d'activité par jour** (label sportif).

« **Nettoyons la nature** » (Centres Leclerc)

Participation aux semaines nationales du sport scolaire, des sciences et des mathématiques.

AUTRES PROJETS et ACTIONS EDUCATIVES :

- Gymnase inter-communal de Montillot (financement CCAVM).
- Piscine inter-communale Avallon (financement CCAVM) « Savoir nager » pour cycle 3 et cycle 2.
- Ateliers «jardin partagé » et « fête de la soupe » (CChatelC). En projet : partenariat avec le Festimômes
- Randonnée et « journée nature » (ELA, FFRP, ONF, CCAVM, communes de Chatel, Brosses et Montillot)
- Projet vélo « Savoir Rouler »(cycle 3).
- Ecole et cinéma à Avallon (participation financière des communes du secteur scolaire).
- « Grande lessive de printemps » (Expo artistique éphémère à l'extérieur).
- Projet artistique théâtre / Dispositif CLEA (PETR Pays Avallonnais).

Coopérative Scolaire :

Présentation du bilan financier et des actions organisées par **la coopérative scolaire** par Mme Martin, mandataire : fête de la soupe, vente de calendriers, tombola, marché de Noël, ventes sur le marché de Châtel-Censoir et commandes de photos scolaires. Les comptes sont équilibrés.

Questions diverses :

Un stage d'école sera organisé le vendredi 21 octobre pour une formation préalable à la mise en place progressive d'un Espace Numérique de Travail ECLAT de l'école primaire.

Un courrier de demande d'aménagement de la semaine scolaire du « Pont de l'Ascension » sera envoyé prochainement à Mme l'IEN Auxerre 3. Le conseil d'école approuve cette demande à l'unanimité.

Comme cela avait été demandé par les délégués des parents, les menus de la cantine sont désormais consultables sur le site internet de la commune.

Un appel au bénévolat sera relancé pour la mise en place de l'aide aux devoirs (service municipal en partenariat avec le périscolaire et l'équipe pédagogique).

Une liste de travaux et de demandes d'investissements sera envoyée à la mairie pendant les vacances de la Toussaint.

Le compte-rendu de la séance sera affiché à l'école, consultable sur le site internet de la commune, envoyé aux membres du conseil ainsi qu'à l'ensemble des familles.

La séance est levée à 20h00

SIGNATURES :